

Arsenault, Samuel P., Daigle, Jean, Schroeder, Jacques et Vernex, Jean-Claude (1976) *Atlas de l'Acadie : Petit Atlas des Francophones des Maritimes*. Moncton, Éditions d'Acadie. 31 planches.

Adrien Bérubé

Volume 23, numéro 58, 1979

Le Québec et l'Amérique française : I- Le Canada, La Nouvelle-Angleterre et le Midwest

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bérubé, A. (1979). Compte rendu de [Arsenault, Samuel P., Daigle, Jean, Schroeder, Jacques et Vernex, Jean-Claude (1976) *Atlas de l'Acadie : Petit Atlas des Francophones des Maritimes*. Moncton, Éditions d'Acadie. 31 planches.] *Cahiers de géographie du Québec*, 23(58), 183-185.
<https://doi.org/10.7202/021431ar>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

ARSENAULT, Samuel P., DAIGLE, Jean, SCHROEDER, Jacques et VERNEX, Jean-Claude (1976)
Atlas de l'Acadie : Petit Atlas des Francophones des Maritimes. Moncton, Éditions d'Acadie.
31 planches. \$19.00.

Au moment où paraissent ces lignes, il y a déjà plus de deux ans que l'*Atlas de l'Acadie* se trouve entre les mains des écoliers acadiens et à la disposition du grand public. Or la plupart des étudiants universitaires, professeurs de polyvalentes, « animateurs sociaux » et autres utilisateurs fréquents de cet ouvrage — nous en connaissons des dizaines — ne tarissent pas d'éloges devant cette réalisation collective « d'une petite équipe [trois géographes et un historien de l'université de Moncton] soutenue par l'espoir d'aider, dans la mesure de ses moyens, à une meilleure connaissance des francophones des Maritimes par les francophones eux-mêmes comme par toutes les personnes intéressées au fait français dans les trois Provinces maritimes » (Vernex, Introduction).

Ce succès moral sinon commercial tient à plusieurs causes. La présentation physique elle-même n'y est pas étrangère. D'une part, ce « petit atlas » n'a de petit que les « moyens matériels dérisoires » (Introduction) avec lesquels il fut réalisé, rejoignant en cela la pauvreté des données (essentiellement celles des recensements et de quelques autres documents de grande diffusion) sur lesquelles les auteurs pouvaient se fonder. De dimensions imposantes au départ, 33 cm sur 45, l'emploi de volets permet d'obtenir des planches d'une grandeur fort appréciable de 45 cm sur 60. D'autre part, la lecture des cartes est généralement facile et agréable, les auteurs s'étant continuellement imposé certains principes : « traiter d'un phénomène par carte, éviter la surcharge des planches, la multiplication excessive des symboles, la construction de légendes trop complexes... » (Introduction). Malgré les contraintes inhérentes à l'utilisation du noir et du blanc, l'esthétique de l'ouvrage dans l'ensemble n'a guère à envier aux grandes productions polychromes. Quelques cartes sont tout de même plus « bruyantes » que d'autres, en particulier celles qui ont recours au noir et au gris foncé comme fond (v.g. planches 2 et 16). Il arrive aussi que les hachures utilisées pour les choroplèthes ne soient pas parfaitement compatibles (v.g. planche 5). Ailleurs des questions de goûts interviennent, comme l'emploi de symboles proportionnels au lieu de choroplèthes; ce que la carte gagne alors en précision, elle le perd en capacité d'expression des relations spatiales (v.g. planche 9). Il faut déplorer aussi les traditionnelles erreurs et inconsistances de la choronymie : l'absence du second *d* dans Edmundston (faute exceptionnelle dans l'atlas mais combien visible sur la couverture); les anglicismes de mauvais aloi (v.g. St. Isidore); la confusion et l'emploi superflu des génériques fleuve et rivière (v.g. la rivière Saint-Jean), etc. En dépit de ces quelques déficiences, le *Petit Atlas* reste, répétons-le, d'une facture fort impressionnante.

Mais c'est également bien sûr à son contenu que l'*Atlas de l'Acadie* doit son succès. Là encore l'ouvrage est beaucoup plus qu'un simple recueil de cartes. Chacune des 31 planches du *Petit Atlas* (il en compte 33 si l'on inclut les cartes de localisation du début et de la fin) est en effet précédée de notes pédagogiques très élaborées. Citons encore l'introduction :

Plus qu'un commentaire des planches qu'ils complètent, les textes proposent, soit des informations supplémentaires permettant au lecteur de se documenter avec plus de précisions, soit des explications ou au choix des méthodes employées pour la représentation cartographique, soit des lectures ou des travaux pratiques facultatifs destinés à aider le professeur désireux de présenter à ses élèves des exemples pris dans un milieu plus proche d'eux.

Ces textes d'accompagnement constituent souvent autant de chapitres d'un manuel de géographie générale et font de l'atlas un outil d'une polyvalence remarquable.

Quant aux planches elles-mêmes, on peut, pour les besoins de cette recension, les présenter en cinq groupes. Les dix premières, toutes dues à Jean-Claude Vernex, forment un premier groupe et traitent selon une approche classique des phénomènes populationnels chez les « francophones des Maritimes » : répartition, densité, évolution procentuelle, fécondité, mortalité, migrations, structure d'âge, etc. Le deuxième groupe comprend quatre planches de Jacques Schroeder sur le relief, la géologie, l'hydrologie et le climat des Maritimes. La belle planche 13, par exemple, intitulée « l'eau »,

illustre les bassins et réseaux hydrographiques de la région, la zone « d'enlèvement » du Golfe et localise les principales sources urbaines et industrielles de pollution aquatique.

Les trois planches suivantes, signées par Jean Daigle et Samuel Arseneault, s'intéressent à la géographie historique de l'Acadie. La planche 15 porte le titre « les défricheurs d'eau ». Elle montre entre autres les zones marécageuses occupées par les Acadiens vers 1750 de même qu'un graphique qui illustre le fonctionnement d'un aboiteau, ce système ingénieux d'endiguement qui marque encore le paysage de nos jours. La planche suivante décompose en trois phases le rapatriement des Acadiens et l'extension du peuplement depuis la dispersion jusqu'à maintenant, tandis que la planche 17 fait voir le désenclavement progressif des Provinces maritimes avec le développement des chemins de fer et des traversiers.

Le quatrième groupe de sept planches porte sur la structure socio-économique des Maritimes. Quatre planches de Vernex ont pour thèmes l'urbanisation, la population active (ventilée par grand groupes de professions), les niveaux d'emploi et de revenu, de même que les niveaux de scolarisation. Au lieu de transcrire directement les données du « Recensement de 1971 », Vernex a généralement préféré, avec bonheur, cartographier soit des indices utilisant la valeur 100 comme base, soit encore des classes d'écart à la moyenne. Les trois autres planches, par Arseneault, portent respectivement sur les ressources ou activités économiques primaires, secondaires et touristiques. Cette dernière localise les terrains de camping, les parcs et réserves naturelles, les sites et villages historiques acadiens, les localités où se tient un festival acadien de même que les trajets empruntés par le flux touristique en provenance du Québec et du Maine. Malgré son originalité, cette planche demeure cependant décevante à plusieurs points de vue et ne saurait en fin de compte satisfaire ni le touriste éventuel ni les besoins d'une recherche même élémentaire sur le tourisme en Acadie.

Le dernier groupe comprend sept planches, toutes par Vernex (l'une d'elles en collaboration avec Arseneault), qui examinent quelques aspects du comportement culturel des Acadiens. C'est probablement la partie la plus intéressante en tout cas la plus originale de l'atlas. La planche 25 situe les établissements d'enseignement francophones des Maritimes; on apprend qu'ils sont nombreux et couvrent tout l'éventail du primaire à l'universitaire. La planche 26 fait voir la localisation et l'actif de chacune des caisses populaires francophones tandis que la planche 27 fait de même pour les coopératives de production et de consommation. La planche 28 illustre la répartition de certains organismes culturels acadiens, chorales, troupes de théâtre, etc., de même que la localisation et la zone d'influence des grands média d'information francophones, journaux, radio, télévision. La planche 29 cartographie, pour chacune des trois dernières élections provinciales précédant la parution de l'atlas, le parti politique de chaque député élu. On constate évidemment que le comportement électoral possède une importante composante ethnique. Des erreurs malencontreuses réduisent cependant la valeur de cette planche : apparemment l'auteur a oublié que les circonscriptions de l'Île-du-Prince-Édouard sont représentées par chacune *deux* députés; de même le tableau détaillé du texte d'accompagnement omet des circonscriptions sans explication. La planche 30 compare la répartition des populations d'origine ethnique britannique, d'origine ethnique française, de religion catholique romaine et de langue d'usage française. La dichotomie spatiale des Maritimes nous saute alors aux yeux et la « résistance » du français apparaît comme une fonction de l'homogénéité linguistique d'un territoire donné. La dernière planche d'ailleurs (est-ce par masochisme ?) illustre les taux d'assimilation linguistique dans les Maritimes. On y découvre qu'en 1971 seul le comté de Madawaska connaissait une assimilation favorable aux francophones. Au niveau des subdivisions de recensement, la situation apparaît un peu moins sombre au nord de la fameuse diagonale Grand-Sault-Shédiac, ce qui confirme visuellement l'hypothèse que l'Acadie vivante, c'est dorénavant un chapelet de petites communautés locales isolées au nord et à l'est du Nouveau-Brunswick.

Et pourtant, à bien y penser, s'il se dégage une conclusion de l'examen, même rapide, du contenu de cet atlas, c'est que l'Acadie, c'est peut-être tout le contraire d'un « pays intérieur », « sans assise territoriale concrète ». De nombreuses planches le démontrent : objectivement, spatialement, « géographiquement », sinon constitutionnellement et légalement, une Acadie existe, une Acadie morcelée, démembrée, soumise, anesthésiée, une Acadie qui s'ignore. Et dans cette Acadie, les Acadiens sont majoritaires. Derrière les notions traditionnelles ou officielles de « minorité ethnique », de « dualité culturelle », de « bilinguisme institutionnel », etc. ne se cache-t-il pas de part et d'autre le refus ou la peur d'envisager la réalité culturelle sous l'angle de l'appropriation de l'espace ? Pourquoi ? Pour qui ?

Le médium, c'est le message. N'est-ce pas finalement cette formule de Mc Luhan, plus que le fond ou la forme de l'oeuvre, qui expliquerait son succès ? *L'Atlas de l'Acadie* a valeur de symbole. Ses auteurs étaient conscients de « parier sur l'avenir » (Introduction). Dans un contexte plus totali-

taire, l'ouvrage eût été saisi dès sa parution. *L'Atlas de l'Acadie*, c'est une entreprise subversive. Ou éminemment constructive...

Adrien Bérubé
Secteur sciences humaines
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

ROY, Michel (1978) *L'Acadie perdue*. Montréal, Éditions Québec-Amérique. 204 p. \$7.95.

Il arrive que le compte-rendu « critique » d'un ouvrage nous renseigne tout autant sur l'auteur de la recension que sur l'oeuvre présentée elle-même. Ce sera particulièrement le cas ici. C'est que la critique n'est pas plus objective que la science est « neutre », malgré toutes les prétentions de l'une et de l'autre. Or *L'Acadie perdue* de Michel Roy, c'est le pavé jeté dans la mare aux canards. Bien plus qu'une réinterprétation académique de la société acadienne et de son histoire, *L'Acadie perdue* constitue un authentique pamphlet, anticlérical, cinglant, vengeur, remettant en question toute la sagesse conventionnelle acadienne. Mais l'Acadie d'aujourd'hui vit toujours à l'heure de l'orthodoxie; d'aucuns reprocheront à l'auteur de s'être défilé en mangeant du curé et en ridiculisant ce qu'on appelle désormais l'Acadie du discours.

Pourtant *L'Acadie perdue*, c'est aussi une oeuvre magistrale de démythification en même temps que le manifeste désespéré d'une certaine Acadie, celle du Nord du Nouveau-Brunswick, contre l'hégémonie monctonienne et « le projet insensé d'une grande Acadie morale qui eût épousé les limites de nos déplacements à travers le continent » (p. 137). Faut-il rappeler que Michel Roy est né, fit ses études classiques puis enseigna dans cette Acadie nordique qui vit naître le Parti acadien et le phénomène syndical Mathilda Blanchard ?

Résumons quelques-unes des principales thèses du livre. Selon l'auteur, l'Acadie n'a jamais véritablement existé, sauf comme construction de l'esprit, mais encore comme apologie d'un passé honteux, comme une sorte de compensation affective servant à « bercer le chagrin d'une grande déchirure et nous consoler de n'être pas dans la bonne province, bientôt peut-être dans le bon pays » (p. 11).

En effet, toute l'histoire officielle de l'Acadie tourne autour du triptyque fondation-dispersion-rennaissance. La fondation (1604 à 1755) est décrite comme l'âge d'or d'un peuple pacifique choisi par la Providence pour conserver et répandre la foi catholique sur le nouveau continent. La dispersion, c'est l'épreuve divine, la « grâce accordée à tout un peuple » (*L'Évangéline*, 1952, cité p. 44) lui permettant cet « enracinement dans le silence » (p. 9) en attendant que sonne l'heure de la renaissance.

La renaissance, prémisse à tout l'agir traditionnel, la clé d'or de notre avenir, l'essentielle assise. Ce n'est plus un objectif. C'est un acquis. Ce n'est pas une hypothèse. C'est une certitude. Ce n'est pas un espoir. C'est une chose arrivée, survenue il y a fort longtemps, une fois pour toutes, répertoriée, dont on épie les signes au loin, la main au-dessus des yeux. (p. 140)

Pour Michel Roy, l'âge d'or acadien n'est qu'un des mythes propagés par Longfellow, Rameau de Saint-Père et tous ces « historiens-curés d'hier ». Entre autres choses, l'Acadie n'a jamais joui d'un gouvernement responsable. Elle fut au contraire dès l'origine un atout politique dans une lutte à finir entre deux empires coloniaux se disputant l'appropriation des ressources du continent. Si le peuple acadien fut pacifique avec entêtement, c'est qu'il ménageait la chèvre et le chou en refusant de miser sur la victoire éventuelle de l'une ou l'autre des parties. À cette époque et dans ces circonstances, la déportation était inévitable. Si la neutralité des Acadiens était déjà considérée comme une trahison par la France — et l'auteur d'évoquer « l'existence [en 1746] d'un projet d'expulsion, français cette fois, visant tous les Acadiens qu'on soupçonne de collaboration » (p. 22) — ne faut-il point s'étonner qu'elle puisse paraître totalement inacceptable pour les Anglais.

Il est évidemment vain d'attendre que le miracle de la renaissance se produise. L'enjeu fondamental n'a pas changé : la maîtrise de l'espace et l'exploitation intégrée d'un continent par une puissance centralisée unique. Dans ces conditions, l'avenir de l'Acadie ne saurait passer que par la réappropriation politique et économique d'un territoire. Même l'idée d'une province acadienne dans une fédération canadienne est à rejeter car l'expérience québécoise le démontre, la provincialisation ne modifie guère le rapport économique fondamental.

Mais l'idée d'indépendance est indispensable. C'est l'oxygène d'une pensée collective. Elle seule crée la tension qui génère toutes les proliférations de la vie. Il n'est pas de provocation plus hautaine. Les autres aspi-